

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre a fait valoir son point et j'en reconnais le bien-fondé. L'honorable député de Danforth, j'en suis sûr, connaît le Règlement et les restrictions qui s'imposent en ce moment. Je le prierais donc d'en tenir compte.

M. Scott (Danforth): Monsieur l'Orateur, si je comprends bien, le Règlement interdit également de prêter une arrière-pensée à un député. Étant donné les paroles du ministre, j'aurais cru que Votre Honneur le lui aurait signalé, tout comme vous m'avez rappelé le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais au député de Danforth de bien vouloir restreindre ses remarques. Je dois dire qu'il a créé beaucoup d'ennuis à la présidence depuis qu'il a présenté cette motion cet après-midi. Je lui demanderais de coopérer avec la présidence, de tenir compte du Règlement—qui s'applique à lui comme aux autres députés—et de restreindre ses remarques à l'utilité d'un ajournement pour discuter de la question qu'il a soulevée.

M. Scott (Danforth): Le Règlement s'applique sûrement aux deux côtés de la Chambre, et j'ai bien droit à votre protection. Le ministre m'a carrément accusé d'abuser du Règlement avec cynisme. Je siège à la Chambre depuis cinq ans.

Des voix: Trop longtemps.

M. Scott (Danforth): Certains disent que c'est trop longtemps. Cela est peut-être vrai. Mais, pendant tout ce temps, je ne crois pas avoir jamais été accusé d'une telle chose par un ministre. Je demande à Votre Honneur de m'accorder la protection de la présidence contre des personnes de ce genre. (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Si le député a besoin d'une telle protection—et j'ai l'impression qu'il peut se défendre assez bien—je puis l'assurer qu'il l'a. Je l'invite maintenant à continuer. Réellement, je n'ai pas cru que des motifs étaient imputés au ministre. Il a invoqué le Règlement en laissant entendre qu'à son avis le député outrepassait les règles. Je ne rendrai pas de décision là-dessus. Je me contente de demander au député de permettre à la Chambre de poursuivre ses travaux, et de continuer son discours.

M. Scott (Danforth): Je le fais. Peut-être ai-je eu assez de temps pour faire ressortir mon argument. En terminant, je veux simplement rappeler à la Chambre et à Votre Honneur que la question que je cherche à soulever aujourd'hui comporte l'un des problèmes sociaux les plus urgents, critiques et importants auxquels le Canada doit faire face présentement. On ne l'a jamais résolu pour autant que je sache. Il a été négligé, comme le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en a donné un bon exemple par son indifférence actuelle.

Des voix: A l'ordre.

M. Scott (Danforth): Quand vous rendrez votre décision, Votre Honneur, j'espère que vous tiendrez compte de l'acuité des problèmes qui se posent aux Canadiens et que vous nous permettrez d'ajourner les travaux de la Chambre afin d'examiner la question tant que nous n'aurons pas forcé ce gouvernement indifférent et récalcitrant à agir.

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Quelques mots seulement à l'appui de la motion visant à ajourner les travaux réguliers de la Chambre pour discuter ce qui est, d'après moi, le problème le plus grave et le plus pressant qui confronte les Canadiens aujourd'hui. Tous les jours, nous avons demandé au ministre du Travail et au gouvernement ce qu'ils ont l'intention de faire pour régler ce grave problème. Le ministre et le gouvernement ne sont pas au courant de la situation ou sont indifférents à cet égard.

Pour démontrer l'urgence de la question, permettez-moi de dire qu'il est presque impossible à l'heure actuelle pour les Canadiens ayant des revenus moyens d'acquérir une maison aux termes des dispositions actuelles de la loi nationale sur l'habitation. En outre, le gouvernement lui-même a aggravé la situation, tout d'abord en majorant le taux d'intérêt de un pour cent en un an...

Des voix: Règlement.

M. Chatterton: ...et ensuite en augmentant le coût de production, mettant ainsi le prix d'une maison hors de la portée du citoyen moyen. Les vieillards ne peuvent payer les loyers élevés exigés à cause de la crise du logement. Je souscris donc à cette motion et prie Votre Honneur de nous permettre de débattre cette question aujourd'hui afin que nous ayons au moins l'espoir de pouvoir convaincre le gouvernement de la nécessité d'agir à cet égard.